

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-419

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 33****ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	3 000 000
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	3 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Transférer 3 000 000 d'euros à l'action 17 – Recherche dans le domaine des nouvelles technologies de l'énergie du programme 190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables vers l'action 02 – Recherche, développement et transfert de technologie du programme 142 – Enseignement supérieur et recherche agricoles.

Amendement d'appel.

Sur ces 100 milliards du plan de relance annoncé le 3 septembre, un milliard est spécifiquement réservé à l'agriculture et à l'agroalimentaire, le secteur forestier récupérant 200 millions d'euros au titre de la lutte contre le réchauffement climatique.

Plus précisément, pour renforcer la souveraineté alimentaire, l'exécutif prévoit 360 millions d'euros, dont 100 M€ pour un plan d'indépendance protéique végétale et 250 M€ pour les filières animales. Cette enveloppe se décompose en 130 M€ pour la modernisation des abattoirs et 100 M€ pour la biosécurité des élevages et le bien-être animal.

Ces efforts restent insuffisants. L'agriculture souffre. Il convient de soutenir plus encore la recherche pour permettre à nos agriculteurs de réussir leur transition vers plus de bio sans qu'ils aient à en payer le prix.